

# Voix Suisse romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **47 (2000)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

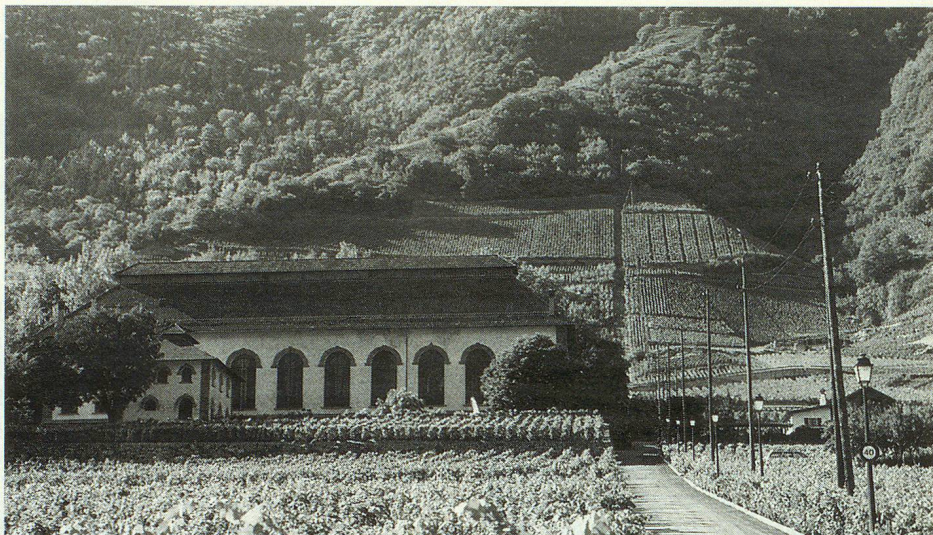
## E\_dito romand

### «Je suis très impressionné!»

Le futur concept de Protection de la population n'est pas encore en place, que déjà la protection civile commence sa «mue». Par exemple, un groupe composé de spécialistes de l'OFPC et de l'ORPC de l'Est lausannois met la presque dernière main à un document général (voir prochain numéro de *Protection civile*), où seront consignées toutes les procédures relatives à une intervention catastrophe. Banal direz-vous; eh bien non, ce document aura la particularité de contenir les «prescriptions» concernant tous les partenaires. De plus, on ne parlera plus, dans les cours, des célèbres exemples de Mur et de Baar qui ont enchanté des générations d'astreints. Et puis, il y a tous ces petits signes qui montrent qu'une collaboration se met en place concrètement, et, le plus souvent, sur l'initiative de la PCi. Avec humilité. Il faut dire que les compétences des organismes sont grandes et qu'elles s'exercent dans des domaines qui vont du renseignement aux transmissions, en passant par le sauvetage, la logistique, le sanitaire, la conduite en situation complexe et d'autres. Et, n'en déplaise à certains, la plupart des hommes qui animent tous les partenaires sont conscients de l'importance de leurs missions et compétences, mais savent aussi reconnaître celles des autres. D'ailleurs, le président de la Confédération Adolf Ogi ne s'y trompe pas. Sa récente visite à des formations de PCi bâloises dans le canton d'Obwald est là pour démontrer l'intérêt et l'estime qu'il accorde à un des piliers de la future Protection de la population. Tout de même, quelle organisation pourrait, dans notre pays, et à des coûts supportables, consacrer tant de jours (plus de 120 000) dans les régions touchées par l'ouragan Lothar? Sans doute aucune. Et ce qui frappe le plus, c'est que ce travail est fait avec une extrême motivation, par des hommes dont le souci premier n'est pas un intérêt matériel, mais celui de donner un coup de pouce à notre mère la Terre; tout simplement.

René Mathey

*RM L.*



La magnifique centrale hydroélectrique de Fully, la bien nommée: Belle Usine.

### Un exercice de nuit

## Branle-bas à Belle Usine

**La caractéristique d'un exercice de nuit est bien sûr de se dérouler la nuit; mais au-delà de la formule facile, se cache le fait que dans la majorité des cas de catastrophes, celles-ci se déclenchent aussi la nuit. Cet élément de stress supplémentaire a poussé l'état-major de l'OPC de Fully à tester son dispositif d'intervention dans cette situation.**

RENÉ MATHEY

Pour corser le tout, l'exercice s'est déroulé sur un terrain de trial, jouxtant la Belle Usine et mis à disposition gracieusement par EOS. Un terrain assez accidenté, mi-broussaille, mi-forêt. Ce qui permet aussi au rédacteur soussigné de renvoyer «la cabine» au chef d'exploitation d'EOS, André Dubuis, un peu injustement égratigné dans un article paru récemment.

Le scénario prévoyait une coupure de l'électricité et des lignes téléphoniques, avec une seule route d'accès. Après une intervention des pompiers qui ont dégagé les premiers blessés, la situation a été jugée suffisamment grave pour justifier une mise sur pied partielle de la PCi.

Rapidement alarmés, les premiers éléments débarquent quelque vingt minutes après. La place du Bochay sert de dépôt de matériel. Idéalement placé, il permettra l'installation d'un éclairage de secours,

bien pratique car il illumine aussi la ravine. On complète l'éclairage électrique par une lampe Tiley que l'on déplacera plus tard au milieu de la zone sinistrée.

On note déjà que des hommes seuls se sont lancés à la recherche de blessés. Ce qui fait dire aux observateurs qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation et qu'il n'est peut-être pas très indiqué de se déplacer seul, de nuit, dans cette ravine assez dangereuse.

On note aussi que le réseau radio (une seule fréquence), s'il est fiable, est rapidement saturé. On a beau multiplier les appareils, un seul peut converser, d'où nombre d'énervements.

Si les blessés sont rapidement mis en sécurité, leur transport et leur évacuation vont s'avérer plus difficiles.

Pour Edwin Roduit et François Dorsaz, cet exercice a été riche en enseignements. Il a montré que la conduite s'exerce avec des données d'ordres précis. Réflexions et calme sont des ingrédients primordiaux, pour la sécurité des sauveteurs et pour celle des blessés. Côté matériel, rien à dire; il est à la hauteur des missions de sauvetage dévolues à la PCi.

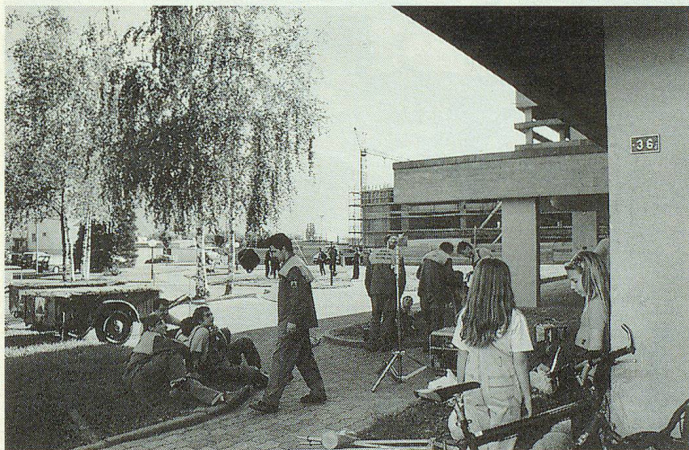
### La centrale hydroélectrique de Fully

On ne peut terminer ce bref compte rendu sans parler de la Belle Usine qui abrite la centrale. Construite pour le compte de la Société d'électrochimie entre 1912 et 1914, la centrale fut rachetée par EOS en 1922. Elle fut entièrement rénovée en 1959. Lors de cette opération, les groupes initiaux comportant 4 unités de 2,2 MW, ont été remplacés par un groupe de 6 MW, installé au rez-de-chaussée du bâtiment.

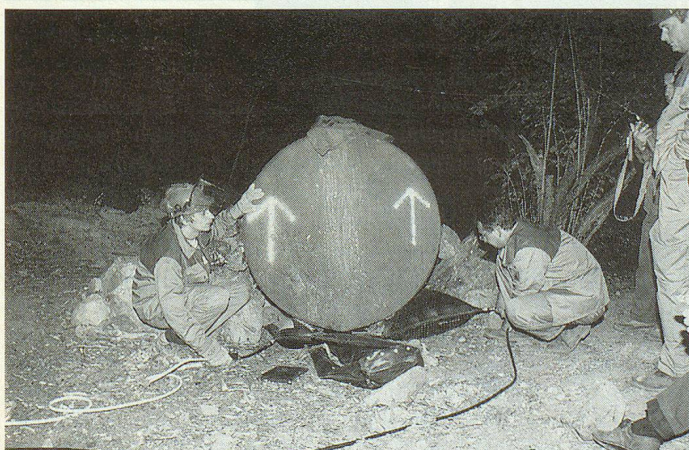
La centrale turbine, sous une chute brute de 1643 m, les eaux accumulées dans le lac de Fully. L'usine produit ce que l'on appelle



Le groupe de sauvetage installe son matériel sur la place du Bochay.



Répétition avant l'action.



Pour soulever, suivez les flèches!

de l'énergie de pointe, en moyenne annuelle quelque 12 millions de kWh, d'octobre à mars. Cela tient au fait que le lac accumule de l'eau de pluie et celle provenant de la fonte des neiges. Les activités dites annexes sont nombreuses, puisqu'elles vont de l'entretien du téléphérique «les Garettes-col de Sorniot», à celle des voies du funi-

culaire qui suit le tracé de la conduite forcée et de la ligne de 10 KV, en passant par l'exploitation des 20432 m<sup>2</sup> de vignobles entourant l'usine. Ce magnifique bâtiment est répertorié au titre des biens culturels, classé dans le patrimoine régional. Depuis quelque temps déjà, EOS a mis à disposition un espace



«Tonton Dorsaz» préfère la modernité.



Edwin Roduit et «sa» lampe Tiley.



Le transport des blessés n'est pas si simple...

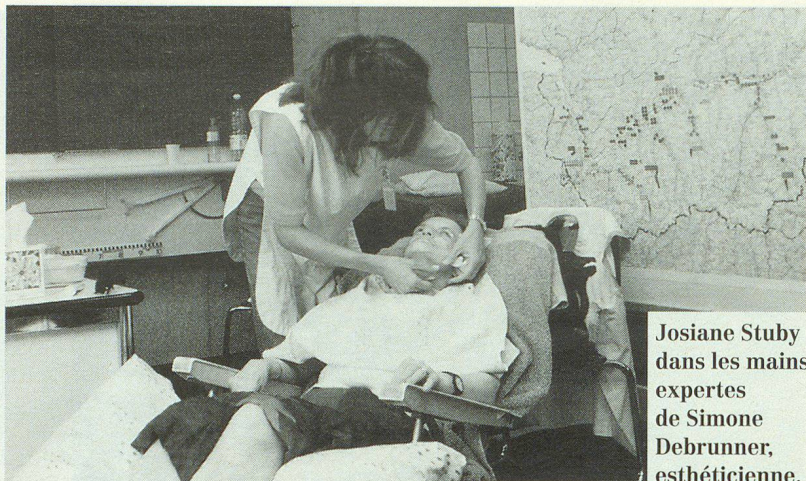
dévolu à la culture. Il faut dire que cette magnifique cathédrale, aux baies vitrées, est haute de 25 m et longue de 60 m. Celle que l'on nomme fièrement la Belle Usine, offre ainsi un cadre de représentation exceptionnel, occupant pratiquement tout le premier étage. Un haut lieu de l'énergie, assurément. ▢

PHOTOS: RMINFO, CHEXBRES

Le don de soi au quotidien

## Rayon de soleil

rm. Pendant une semaine, du personnel sanitaire de la PCI a accueilli une quinzaine de patients, âgés de 70 à 90 ans et nécessitant des soins à domicile, au Centre cantonal d'instruction de Grône. Ces patients, tous à charge de leur famille pendant l'année, ont vécu quantité d'activités et, pour beaucoup, leur premier vol en hélicoptère ou encore leur premier rendez-vous avec une esthéticienne. Pas moins de 80 personnes ont été nécessaires pour réaliser cette opération, du fourrier au cuisinier, en passant par le médecin, le maître de sport, etc.

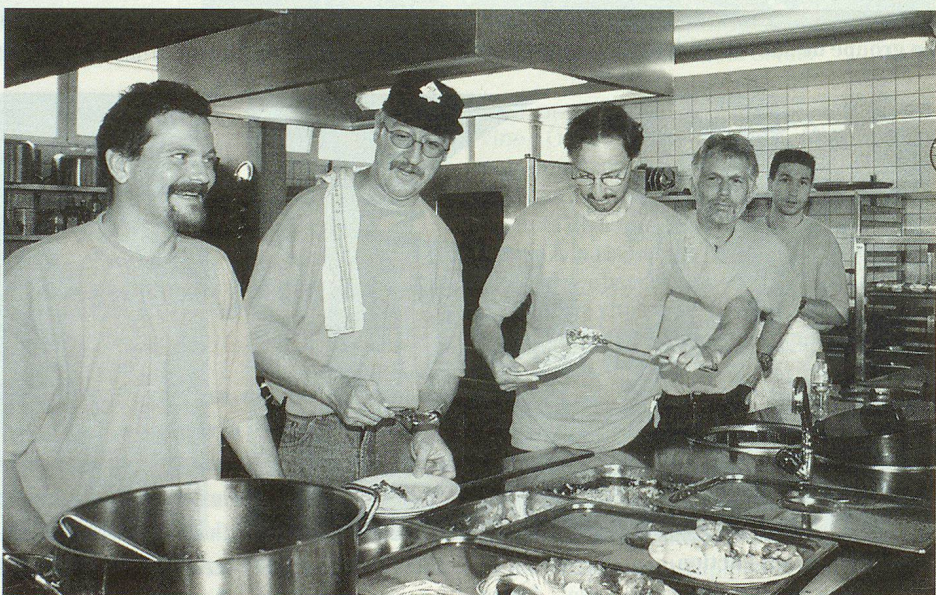


Josiane Stuby dans les mains expertes de Simone Debrunner, esthéticienne.



L'EM, de g. à dr.: Jean-Paul Bonvin, Christophe Cachat, Clément Formaz, Albert Léger, Jean-Daniel Fellay, Gérald Donnet et André Brouchoud.

Pour toutes ces personnes âgées, souvent handicapées, cette semaine aura été riche en émotion. Emotion de la découverte de l'autre au travers de mille et une activités. Emotion de recevoir de la famille, des amis perdus de vue depuis tant d'années; mais aussi celle de donner, d'échanger quelque histoire, des gestes d'amitié, des sourires. Pour le personnel, l'angoisse de ne pas savoir, jusqu'à ce premier signe, cette lueur dans les yeux, unique récompense du don de soi. Emotion de l'acceptation de l'autre, de ce rituel mystérieux qui rythme l'automne d'une vie. Emotion aussi, celle qui étreint, qui noue lors de l'au revoir du dernier jour, qui laisse la place au souvenir. Pour le visiteur, cette impression étrange de partager quelque chose d'authentique, de fort aussi, loin de l'agitation quotidienne. Ou le mot «merci» devient sésame, se conjugue par la voix ou le geste, ou plus



La joyeuse et efficace équipe de cuisine (ils se reconnaîtront!).

pudivement encore, se lit dans les yeux. Quelle leçon de vie! Pour tous, cette action ne peut en rester là, elle sera sans doute reconduite.

### Le fruit d'une année de préparation

C'est sous la houlette de Jean-Paul Bonvin que cette action a vu le jour. En vérité, l'idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle existe dans le Haut-Valais depuis plusieurs années. Fort du succès rencontré, le Service cantonal a décidé de monter cette action dans le Valais romand. En clair, la mission consiste à héberger des personnes âgées, à charge des familles et non pas de créer des activités pour celles qui seraient dans des homes. Quatre organisations de PCI se sont mises ensemble pour réaliser ce projet qui aura demandé pas moins d'une année de travail à l'état-major. Ce sont celles de Conthey, du Haut-Plateau, de Monthey et d'Orsières. C'est que pour assurer l'hébergement d'une quinzaine de patients, 7 jours sur 7 et 24 h

sur 24, il faut réunir pas moins de 80 personnes. Le budget, entièrement pris en charge par le Service cantonal, tourne autour de 30 000 francs. Inutile de préciser que le séjour est gratuit pour les patients. Le personnel s'est retrouvé dans quatre services: la cuisine qui bien sûr a joué un rôle important pour l'équilibre diététique des patients et qui propose chaque jour pas moins de cinq menus; le sanitaire, chargé de toute la question des soins en fonction des dossiers médicaux de chacun avec l'appui d'un médecin; l'animation, chargée comme son nom l'indique d'organiser la vie, que cela soit thérapeutique ou récréatif, à l'intérieur comme à l'extérieur; le transport, équipé de deux véhicules spéciaux pour le transport des chaises et de deux autres bus classiques. Comme l'ont relevé les responsables, ce qui surprend le plus c'est l'extraordinaire potentiel et la polyvalence du personnel engagé. Par exemple, le coiffeur est un vrai coiffeur, et une authentique esthéticienne a pu mettre



Presque toute l'équipe en excursion à Vercorin.



Yvonne Noti:  
«Moi, je vais faire du vélo!»

Après la collation: une danse offerte par les Petits Mayentzon de Randogne.



son talent au service de ces dames qui ont pu, pour certaines, connaître les soins du corps et du visage, manucure, pédicure, etc. pour la première fois.

Que ce soit à la cuisine, dans les sanitaires et dans l'animation, chacun a mis son talent au service de l'autre: qui a distraît l'auditoire par la magie d'un cor des Alpes, un autre a donné un concert d'accordéon en faisant venir tous les membres de son club, même une conteuse a allumé des étoiles dans les yeux des patients. Plus loin encore, on a vu un atelier de peinture, sur bois et sur soie, un atelier de pyrogravure, un coin sport, animé par un professeur de fitness. Même un animateur se charge de la lecture du journal pour des patients qui n'y voient plus guère. Quant aux activités extérieures, sans les citer toutes, on dira qu'il y a eu les bains de Lavey, les excursions dans les vallées, vol en hélicoptère, etc. A propos des excursions, chaque jour on cherchait à réaliser le rêve d'un ou d'une patiente. Disons aussi qu'un élan de solidarité s'est spontanément mis en place; on ne compte plus la gratuité ou les rabais obtenus lors des différentes animations.

Pour terminer, on dira encore qu'il ne s'agissait pas, pour la PCi, de se doter d'une image «sociale», mais bel et bien de réaliser un exercice difficile, afin de tester les capacités tant des organes de conduite que de mettre la théorie en pratique. Il n'est pas irréaliste de penser qu'une situation de catastrophe pourrait entraîner une prise en charge de personnes nécessitant un suivi médical par du personnel de la PCi. Et tout cela va bien dans le sens de la polyvalence voulue par le projet de Protection de la population. Une fois encore, la protection civile montre son énorme potentiel, souvent méconnu et en tout cas presque trop discret. ▀

La PCi dans l'arène

## Comptoir du Val-de-Travers

**rm.** Le comptoir du Val-de-Travers est organisé tous les deux ans. Cette vingtième édition qui se tenait sous le dôme de la patinoire couverte de Fleurier a réuni plus de 90 exposants de la région. Pour la première fois, la PCi était présente.

L'idée d'un stand pour ce comptoir régional a germé dans l'esprit de Charles Michel,

chef de l'OPC de Couvet et de Christian d'Epagnier. Animer un stand pendant une dizaine de jours n'est pas si simple, d'autant que le coût est assez important (quelque 3000 francs). Pour la section neuchâteloise de l'USPC, à l'affût de toute action permettant de valoriser l'institution, l'occasion ne pouvait être ratée, puisque pas moins de 20000 visiteurs étaient attendus et que le vallon s'apprête à accueillir l'Office cantonal de PCi dans de nouveaux locaux à Couvet.

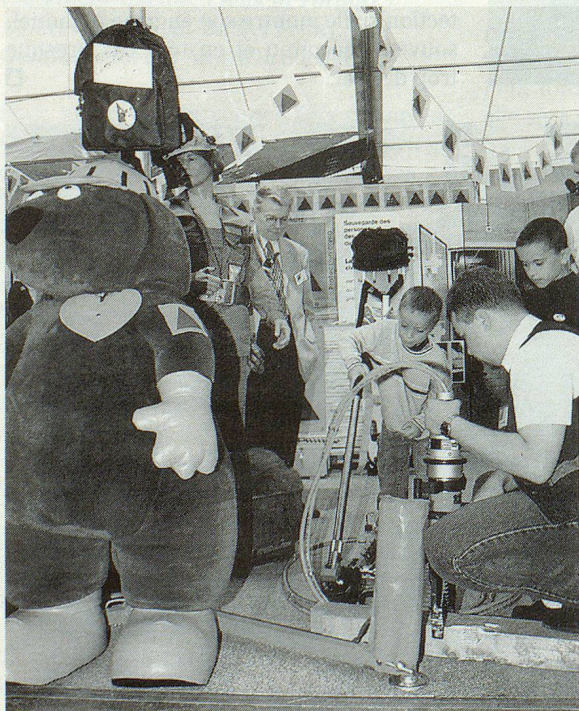
Pour le matériel, pas de problèmes majeurs. Quant à l'animation, elle s'est répartie entre les communes de Boveresse, Môtiers, Travers, Noiraigue et Couvet, à raison de deux personnes par jour.

Le stand de 40 m<sup>2</sup> regroupait tout le nouveau matériel de sauvetage de la PCi. Idéalement placé près de l'entrée, il en a surpris plus d'un par la modernité de l'équipement qui montre combien les possibilités d'intervention de la PCi sont vastes et... méconnues. C'est en tout cas ce que prouvaient les questions des visiteurs.

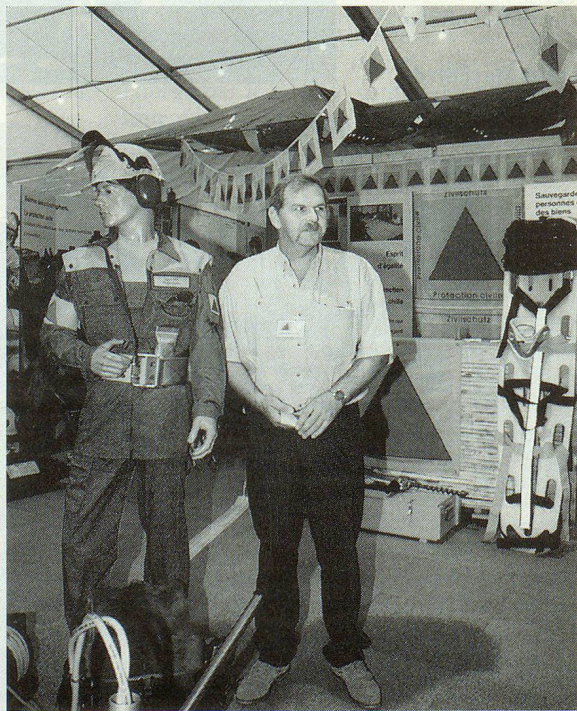
Quant au comptoir lui-même, il est le reflet du dynamisme et de la diversité du vallon; et celui-ci n'en manque pas. Par contre, mais c'est peut-être le point de vue d'un citadin, si le parcours offre l'avantage d'obliger le visiteur à passer devant chaque stand, il ne pousse guère à la flânerie. Tant la recherche d'un stand, ou la simple promenade, prend l'allure d'un slalom. ▴



Vue générale du stand PCi.



Didier Frézar initie un jeune visiteur.



Christian d'Epagnier à côté du chef statufié (pipe et tabac ne sont pas dans l'assortiment...).

PHOTOS: RVHINFO, CHEXBRES

Un coup de main nécessaire

## Maracon et Bussigny-sur-Oron: des forêts dévastées

rm. Beaucoup de petites communes ont fait appel à la PCi, afin de permettre à la forêt de respirer et de repousser plus belle qu'avant. C'est le cas d'une petite commune du district d'Oron, de 300 habitants: Maracon et de celle de Bussigny. Pierre Pasche, membre du Comité directeur de la Région Oron et Jean-Claude Descombaz, chef ORPC étaient présents lors d'une conférence de presse organisée par le Service civil et militaire du canton de Vaud, de même que Louise Beetschen, municipale de Maracon et Georges Favre, municipal à Bussigny-sur-Oron.

Maracon et Bussigny-sur-Oron ne font peut-être pas partie des régions les plus touchées du canton, mais leurs habitants, en majorité agriculteurs, tiennent beaucoup au rôle essentiel que jouent leurs forêts dans l'équilibre de l'écosystème. Sans compter que «voir» la PCi à l'ouvrage constituait aussi une première.

Eric Sonnay, garde forestier pour la région, a servi de guide aux trente hommes de l'ORPC de Lausanne-Ouest, placé sous la



En arrière-plan du chantier PCi, on remarque nombre d'arbres dans de fâcheuses postures.

conduite de Pierre Annaheim et Olivier Syrvet qui ont travaillé sans relâche sur les cinq chantiers choisis.

Une visite sur les chantiers a permis de se rendre compte de l'utilité de tels travaux. Le garde forestier n'a pas caché le fait que ce qui a été entrepris par les hommes de la PCi est essentiel au renouvellement, dans de bonnes conditions, des forêts dévastées. L'urgence des travaux tient aussi au fait que la ronce envahit très rapidement les sites

touchés, empêchant une repousse naturelle. Dans quelques cas pourtant, il faudra replanter, de façon à assurer la diversité des essences. Et puis, si l'intervention de la PCi a été rapide, unanimement appréciée, Eric Sonnay souligne aussi que bien des arbres, à demi couchés par la force du vent, tomberont encore ou devront être abattus. Et d'avertir encore que la forêt restera dangereuse pendant encore longtemps.



Eric Sonnay, garde forestier et Georges Favre, municipal à Bussigny-sur-Oron.



Louise Beetschen: «... c'est grâce au garde forestier que j'ai appris que la PCi intervenait sur plusieurs chantiers forestiers.»

### Les communes reconnaissantes

Pour les petites communes, la PCi donnait surtout l'impression d'une institution voulue par «Berne», chère et pas vraiment nécessaire ni efficace. Ce qui explique que beaucoup de celles-ci n'ont pas vraiment investi, avant que la régionalisation ne passe. A peine convaincues de la nécessité de..., voilà que Lothar vient rappeler que nul n'est à l'abri. Et Louise Beetschen, municipale à Maracon de se souvenir qu'en quelques minutes, ce ne sont pas moins de 2000 m<sup>3</sup> de bois qui se sont retrouvés abattus. «En fait, remarque Louise Beetschen, c'est grâce au garde forestier que j'ai appris que la protection civile intervenait sur plusieurs chantiers forestiers, dans beaucoup de communes du canton. Ce qui m'a frappée le plus, lors des différentes visites que j'ai eu l'occasion de faire, c'est l'extrême motivation de toutes les personnes qui travaillaient en forêt, dans des conditions souvent difficile. J'ai constaté que les autorités et la population sont reconnaissantes du travail effectué.»

Le projet de Protection de la population

# Les réflexions des cantons romands

**rm. Ce n'est pas un «scoop» que de prétendre que dès 2003, la PCI fera partie, au même titre que d'autres partenaires, d'une nouvelle entité. Selon le projet, celle-ci devrait être mieux coordonnée et plus efficace. Qu'en disent les cantons? C'est pour le savoir que Protection civile a lancé une enquête dans les Offices et Services cantonaux (les avis des cantons alémaniques figurent dans le Journal N° 9/00, réd.).**

Les lignes directrices sont tracées et apparaissent comme bonnes. Elles servent à orienter les réalisations, tout en fixant un point de départ. Les premières réactions montrent que les opinions sur la réalisation diffèrent d'un canton à l'autre. Cela se comprend. En 1995 déjà, la collaboration entre les partenaires s'est développée différemment, selon les besoins de chaque canton. Il en est de même des modifications structurelles qui ont été apportées un peu partout. Des corrections seront encore nécessaires, peut-être même pour les cantons les plus avancés. Le «retard» n'est pas forcément un désavantage. Cela pourrait représenter une chance d'organiser clairement et simplement cette nouvelle réforme. D'autant que certaines particularités influenceront directement les réalisations: par exemple, les cantons montagnards doivent satisfaire des exigences différentes de celles que l'on trouve en plaine. De même, ville et campagne ne présentent pas forcément le même profil de dangers. Les différentes conditions économiques joueront aussi un rôle important. Enfin, l'opinion qu'on se fait à l'échelon politique ne devra pas être négligée.

C'est pourquoi la revue *Protection civile* juge important de réserver un large espace pour que les multiples opinions puissent s'exprimer. C'est ainsi qu'elle a adressé, à bon nombre de chefs de services et d'offices cantonaux, les questions suivantes:

1. Quels changements attendez-vous pour la protection civile cantonale en relation avec la réalisation du projet «Protection de la population» dans les domaines de l'instruction, du matériel et des mesures de construction?
2. La protection de la population est pour l'essentiel une tâche incombant au canton. Quelles sont vos attentes au niveau fédéral?

3. La cantonalisation est une des idées clés du nouveau projet. Que recouvre, selon vous, la notion de cantonalisation?

4. Dans le cadre de ce projet, la protection civile a, entre autres, pour mission, de se préparer à assurer la protection de la population en cas de conflit armé. Mais, contrairement à ce qui était le cas jusqu'ici, cette tâche devra seulement être assumée durant la phase dite de montée en puissance. Avez-vous une idée de la façon dont il conviendra de procéder?

5. Dans certains cantons se dessine une tendance à convertir l'office actuel de la protection civile en un office de la sécurité civile. Pensez-vous qu'il serait opportun que soit également créé à l'échelon fédéral un «Office fédéral de la sécurité civile», en lieu et place de l'actuel «Office fédéral de la protection civile»?

tion, la conduite, les structures des organisations, les constructions et l'entretien, l'alarme, les moyens de transmission, la mise sur pied.

La coordination de l'acquisition du matériel et des équipements; la coordination des engagements du niveau fédéral; un soutien financier dans des situations extraordinaires.

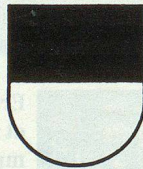
3. La notion de cantonalisation recouvre: l'aspect d'une responsabilisation nécessitant la mise en place de structures disposant de bases nécessaires pour assurer les missions dévolues. Elle n'implique en fait rien d'autre que de mettre en place des moyens de coordination dans la conduite et l'engagement des moyens en situation extraordinaire; elle devrait conduire à éviter les doublons sans compromettre pour autant les moyens d'intervention nécessaires lors de situations extraordinaires. Elle recouvre aussi l'aspect financier avec le risque d'une perte de substance si la future péréquation financière charge trop lourdement les cantons.

4. Pour monter en puissance en cas de menace de conflit, il importe: de disposer en permanence des bases d'instruction nécessaires; de maintenir un certain nombre de noyaux de compétences; de maintenir les constructions en état de fonctionner; de disposer d'un personnel d'instruction suffisant, notamment d'auxiliaires; de recycler périodiquement ce personnel. Pour monter en puissance, il y aurait lieu: d'appeler les anciens cadres; d'appeler les anciens spécialistes, d'organiser la réinstruction, de procéder aux contrôles à tous les niveaux, de préparer des cours spéciaux, de convoquer si nécessaire le personnel de réserve à des cours spéciaux. Si nécessaire, augmenter l'âge de servir.

5. La protection civile est d'abord une institution, elle est mondialement reconnue sous cette appellation. La sécurité civile comporte un ensemble d'éléments comme: la police, les sapeurs-pompiers, la protection civile, les services spécialisés, les institutions sanitaires, etc. Si un office devait regrouper plusieurs de ces services, on pourrait se poser la question. Cependant, on saura toujours de quoi l'on parle en appelant un chat «un chat». Il ne nous paraît dès lors pas opportun que l'Office fédéral de la protection civile change de nom. Par contre, un bureau de coordination à l'intérieur du DDPS pourrait porter une telle appellation.

Armand Rosset

## La position des cantons



### Fribourg

1. *Instruction*: adaptée aux nouvelles missions; plus approfondie, plus professionnelle; plus polyvalente; instruction des sections techniques.

*Matériel*: maintien du matériel existant dans les sections d'appui; amélioration et mise à jour constante en fonction des besoins et de l'efficacité.

*Mesures de construction*: principe – une place protégée par habitant; mesures de gestion de la production des places protégées; maintien de la réalisation et de l'entretien des constructions nécessaires à la conduite, l'hébergement du personnel et l'entreposage du matériel.

2. Une législation claire et contraignante pour les cantons; des bases d'instruction pour tous les niveaux; la charge de l'instruction pour les fonctions supérieures; le maintien de l'école d'instructeurs; des instructions et directives pour: l'instruc-



## Genève

1. *Instruction*: priorité sur les incidents majeurs en fonction des risques et des moyens cantonaux/municipaux à disposition.

*Matériel*: diminution/gel des acquisitions spéciales, hors dotation OFPC; augmentation des moyens de radiotransmissions (alerte, alarme, information).

*Mesures de construction*: maintien opérationnel des constructions existantes; planification optimale informatisée de la gestion des abris pour la population. Eviter à tout prix les places excédentaires.

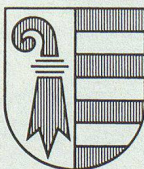
2. Maintien d'un engagement financier; centralisation du recrutement; centralisation et uniformisation de l'instruction de base; centralisation et uniformisation de l'instruction des cadres supérieurs; centralisation des équipements personnels et d'intervention standardisés; centralisation des moyens de promotion de l'institution.

3. Adapter les moyens humains et matériels aux risques de la région.

4. Planification de rappel des réservistes et instruction d'urgence; maintien opérationnel des infrastructures.

5. La tendance en Suisse latine est effectivement de regrouper dans une seule entité et sous une même direction tous les services civils procédant au sauvetage des populations. Le système intégré de protection des populations vise la cohérence (partenariat dans les domaines de prévention, de protection et d'intervention) et la polyvalence (temps de paix ou de guerre). Cette conception de la «sécurité civile» se rapproche de celle appliquée dans pratiquement tous les pays européens où la sécurité est l'affaire de tous et non seulement des seuls «militaires».

Philippe Wassmer



## Jura

1. *Instruction*: les bases devront être définies par la Confédération afin qu'un homme instruit à Chiasso puisse également être engagé à Delémont sans refaire toute son instruction. L'instruction devra être adaptée aux dangers et besoins locaux qui, par exemple, ne sont pas identiques dans les cantons alpins, lacustres ou du

Plateau suisse. Moins de monde mais mieux instruit et rapidement engageable.

*Matériel*: disposer de matériel compatible avec celui des autres éléments d'intervention pour éviter les assortiments à double.

*Mesures de construction*: maintenir et entretenir les constructions existantes. Eviter les constructions d'abris de moins de 25 places. Disposer ou construire des installations de conduites régionales pour les localités hors zones urbaines.

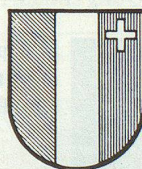
2. L'attente est celle d'une législation fédérale. Des directives fédérales pour l'instruction, les constructions et le matériel. Un appui financier obligeant les cantons à s'engager également.

3. La cantonalisation doit permettre l'organisation de la protection civile en fonction des conditions locales.

4. La montée en puissance est une période d'aggravation de la situation avant un conflit armé. Selon l'évaluation des risques actuels et à venir, les années précédant la montée en puissance devraient permettre d'adapter l'organisation, l'instruction, l'équipement et les constructions pour assurer la protection de la population en cas de conflit armé.

5. Il n'est pas nécessaire de constituer un Office de la sécurité civile. Nous avons le DDPS. Ce département est en mesure d'assumer la «Sécurité civile et militaire». En ayant la responsabilité, la direction et la conduite de l'armée, la police, les sapeurs-pompiers (à l'avenir), la protection civile.

Charles Socchi



## Neuchâtel

1. *Instruction*: mieux adaptée aux nouvelles missions; plus polyvalente; périodes plus longues; imposée à tous les astreints; effort prioritaire aux sections techniques et d'appui.

*Matériel*: maintien du système standardisé de l'acquisition du matériel; compatibilité recherchée avec le matériel sapeur-pompier et militaire.

*Mesures de construction*: gestion des places protégées; entretien des constructions nécessaires à la conduite, à l'hébergement et à l'entreposage du matériel.

2. Une législation contraignante évitant de grandes disparités entre cantons; des directives de base dans le domaine de l'instruction; la responsabilité de l'instruction pour les fonctions supérieures; éviter un désengagement total de la Confédération au plan financier.

3. La notion de «cantonalisation» signifie: la prise en charge, comme c'est d'ailleurs le cas actuellement, de la conduite lors d'engagement en cas de catastrophes ou de situations d'urgence; la coordination de tous les moyens à disposition sous le couvert de la notion «Protection de la population».

4. La notion de montée en puissance, puisqu'elle concerne les risques inhérents à un conflit armé, relève de la Confédération. Elle implique: la constitution d'une réserve de cadres et de personnel; la mise sur pied d'une instruction ad hoc; l'éventuelle augmentation de l'âge de servir; la préparation des constructions et le contrôle de leur fonctionnement.

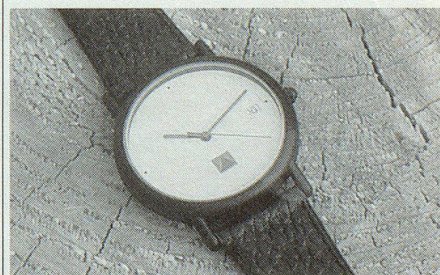
5. Il est fondamental que dans le projet Protection de la population, la terminologie protection civile ait été maintenue. Dès lors, il nous paraît logique que l'Office fédéral de la protection civile conserve son appellation, dès le moment où cette offre ne coiffe pas d'autres institutions, telles que les sapeurs-pompiers ou le service sanitaire entre autres.

Pierre Blandenier

## Le rythme à votre poignet!

La nouvelle montre-bracelet de l'USPC est un produit suisse. Élégante avec ses chiffres noirs sur fond gris argent, son boîtier est métallique. Elle donne non seulement l'heure exacte, mais indique aussi la date. Protégée contre les projections d'eau, elle se pare d'un bracelet bleu marine en cuir. Le logo bleu et orange de la protection civile est du plus bel effet.

Fr. 54.-



Le prix s'entend par pièce, plus 7,5 % de taxe sur la valeur ajoutée et frais de port.

### Commandes:

Union suisse pour la protection civile  
Case postale 8272  
3001 Berne  
Tél. 031 381 65 81  
Fax 031 382 21 02